

Gestionnaires du commerce de détail

Procédure de qualification et conditions de réussite

valide dès la procédure de qualification 2015



Procédure de qualification					
compte double		compte simple			
Travaux pratiques	Connaissance du commerce de détail	Langue nationale locale	Langue étrangère	Economie	Société
Examen pratique (90 min) (Pondération: 50%)	Examen écrit (60 min.)	Examen écrit (75 min.)	Examen écrit (60 min.)	Examen écrit (75 min.)	
Evaluation par l'entreprise formatrice (Pondération: 20%)		Examen oral (20 min.)	Examen oral (15-25 min.)		
Evaluation connaissances générales de la branche (Pondération: 10%)	Note d'école (Ø 3 ^e -6 ^e semestre)	Note d'école (Ø 3 ^e -6 ^e semestre)	Note d'école (Ø 3 ^e -6 ^e semestre)	Note d'école (Ø 3 ^e -6 ^e semestre)	Note d'école (Ø 3 ^e -6 ^e semestre)*
Evaluation connaissances spécifiques de la branche (CIE) (Pondération: 20%)					

- La **note globale** correspond à la moyenne arithmétique des six domaines de qualification, en tenant compte d'une pondération proportionnelle (= 1/8)
- La **note d'école** résulte de la moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note, des notes figurant dans les bulletins semestriels des 2^e et 3^e années de formation

*La note d'école du 5^e semestre s'obtient sur la base d'un travail indépendant.

Gestionnaires du commerce de détail

Conditions de réussite

